

OPTION FACULTATIVE MATHEMATIQUES EXPERTES

L'enseignement optionnel de **mathématiques expertes** est **réservé aux élèves qui ont suivi la spécialité Maths en Première et qui la conservent en Terminale**.

HORAIRES

Le **volume horaire hebdomadaire** de cours est de **3h**. Il convient d'ajouter à ces 3h, les heures nécessaires au **travail personnel indispensable** pour réussir dans cette option.

PROGRAMME

Le programme est conçu à partir des intentions suivantes :

- permettre à chaque élève de **consolider les acquis de l'enseignement de spécialité de première**, de **développer son goût des mathématiques**, d'en apprécier les démarches et les objets afin qu'il puisse **faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques et de la maîtrise de l'abstraction** ;
- **développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité** ;
- **préparer aux études supérieures**.

Le programme de mathématiques expertes définit un ensemble de connaissances et de compétences, réaliste et ambitieux, qui s'appuie sur le programme de la spécialité de classe de première dans un souci de cohérence, en réactivant les notions déjà étudiées et en y ajoutant un nombre raisonnable de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie.

Les contenus approfondis dans cette option sont : **les nombres complexes, l'arithmétique, les graphes et les matrices**.

LES MATHEMATIQUES EXPERTES, UNE OPTION POUR MOI ?

Cette option facultative est destinée aux élèves qui ont un **goût affirmé pour les mathématiques** et qui **visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante**. Il permet d'aborder de façon approfondie **d'autres champs d'étude que ceux proposés par l'enseignement de spécialité**.

Il est recommandé de **se faire conseiller par le professeur de spécialité mathématiques en première** avant de s'engager dans l'inscription à cette option facultative. Il est possible de demander à participer à un cours de mathématiques expertes entre fin avril et mi juin de l'année de première avant de valider son choix : en faire la demande auprès du professeur de spécialité mathématiques.

Toute inscription en juin est ferme et définitive pour l'ensemble de l'année scolaire suivante : les notes apparaîtront sur les trois bulletins de Terminale et seront remontées dans Parcoursup. Les moyennes seront prises en compte pour le contrôle continu (coeff. 2).